

IRDH

Institut de Recherche en Droits Humains

RECHERCHE | FORMATION | PLAIDOYER

DROIT, JUSTICE ET ACTION POUR TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

Collège Horizons, Lubumbashi

MINI-CONFÉRENCE

Le 24 février 2026

Institut de Recherche en Droits Humains ·
Lubumbashi, Haut-Katanga · www.irdh.org



COLLÈGE HORIZONS – 24 FÉVRIER 2026

Dans le cadre de son programme de sensibilisation aux droits humains, l'IRDH a organisé une série de mini-conférences dans plusieurs établissements scolaires. Le but est de promouvoir la connaissance, la compréhension et la défense des droits des femmes et des filles.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique d'éducation citoyenne et d'engagement communautaire visant à renforcer la prise de conscience des jeunes filles sur leurs droits fondamentaux, leur dignité ainsi que leur rôle dans la société.

À travers ces rencontres, l'IRDH souhaite encourager les jeunes filles à devenir des actrices du changement social. L'Institut fait comprendre que les droits des femmes sont des droits humains universels qui doivent être respectés, protégés et défendus par tous.

Dans cette perspective, une mini-conférence a été organisée au Collège Horizons, le 24 Février 2026. Cette activité poursuivait un objectif : **Sensibiliser les jeunes filles à promouvoir leurs droits, à connaître l'importance de la justice et à comprendre le sens de l'égalité en Droit.**





Sensibilisation et compréhension des notions fondamentales

« Droit, justice et action pour toutes les femmes et les filles »

Cette première étape avait introduit les notions essentielles liées au Droit, aux droits humains et aux droits des femmes.

Les échanges avaient permis d'expliquer que les droits des femmes ne constituent pas des privilèges, mais des droits fondamentaux reconnus à toute personne humaine du genre féminin.

Intervenantes



MBUYI MUKENGE
Perside

Juriste et Chercheure
à l'IRDH



ANABWEMA MOKET
Deborah

Juriste et Stageaire
à l'IRDH





Points essentiels abordés

1. Comprendre le Droit et les droits des femmes

- Le Droit est la science d'études juridiques. Il est enseigné à la Faculté de Droit.
- Les droits humains sont des prérogatives universelles, inaliénables et indivisibles.
- Les droits des femmes ne sont pas des privilèges, mais des droits fondamentaux reconnus et garantis aux personnes humaines du genre féminin.





Regard historique et réalités actuelles

Discriminations passées : Exclusion de l'éducation, dépendance économique, absence de droits civiques...

Certaines inégalités persistent : Violences, discriminations, inégalités salariales...

Justice pour tous

- Accès égal à la justice pour les femmes et les hommes;
- Lutte contre toutes les formes de violences (sexuelles, conjugales, harcèlement...)

Chaque femme, même en milieu rural, doit pouvoir faire valoir ses droits.

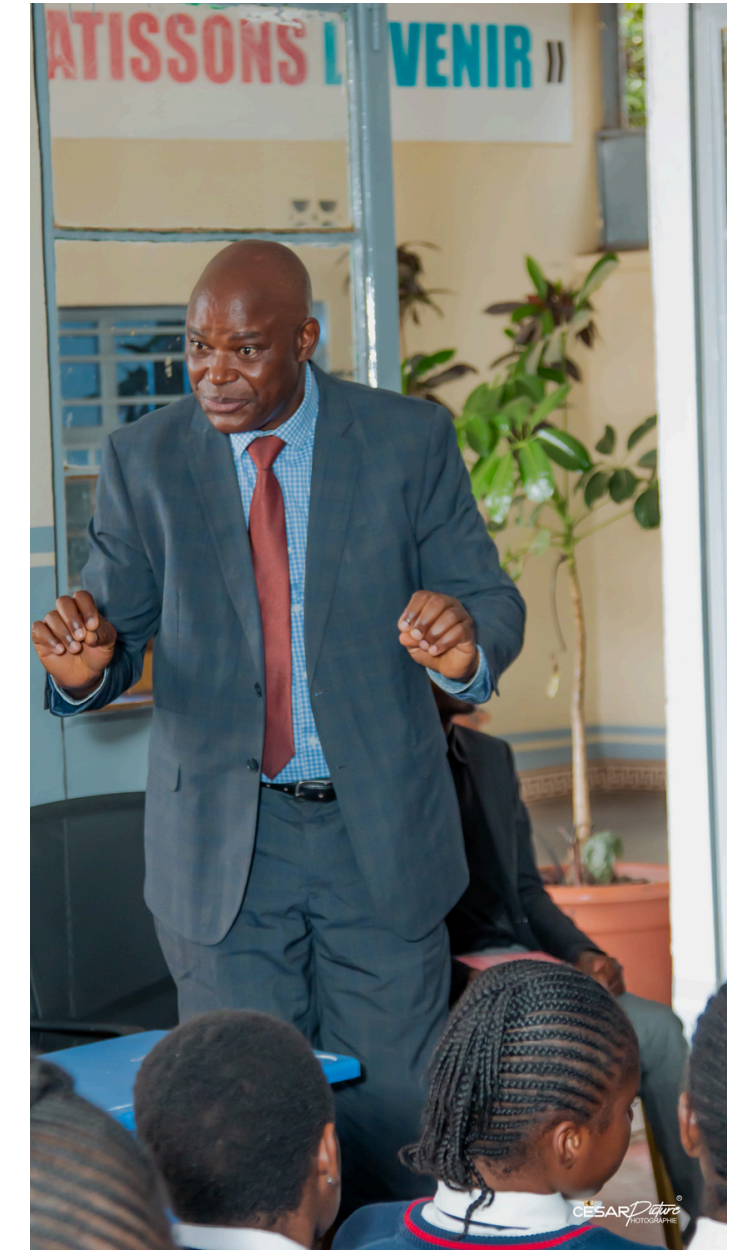






Les participantes ont également été sensibilisées sur :

- La notion de Droit et de justice ;
- Les principes fondamentaux des droits humains ;
- L'égalité en dignité et en Droit;
- La non discriminations;
- La lutte contre les violences faites aux femmes ;
- Le cadre légal protégeant les droits des femmes en RDC ;
- L'importance de l'éducation et de l'autonomisation des filles.



Cette rencontre avait favorisé une prise de conscience sur la nécessité pour les jeunes filles de connaître leurs droits. Elle avait outillé les élèves à mieux défendre leurs droits et participer activement à la construction d'une société plus juste et équitable.



IRDH

Institut de Recherche en Droits Humains

RECHERCHE | FORMATION | PLAIDOYER

66, Avenue Kapenda, Lubumbashi,
Haut-Katanga (RDC)

IRDH: +243 981 520 193
publication@irdh.org
www.irdh.org

